

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier-Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville fr. 8.- à 3 mois
 Hors de ville ou par la poste 9.- à 4.50 à 3 mois
 dans toute la Suisse 9.- à 4.50 à 3 mois
 Étranger (Union postale) 15.- à 7.50 à 3 mois
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.

ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, dépts, etc.

ANNONCES c. 8

Du canton: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lignes et plus, 1^{re} ins., la lig. ou son espace 10 s.

De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la lig. ou son espace. 1^{re} ins., minim. 1 fr.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.

Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces de provenances étrangère et suisse (hors du canton de Neuchâtel et de la région des lacs de Neuchâtel, Morat et Bière) sont reçues par l'Union des Journaux suisses pour la publicité (Union réclame). Bureaux à Lucerne et Lausanne.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

IMMEUBLES

A vendre, à Yverdon, maison de rapport avec jardin. — S'adresser à M. le docteur Ed. Mercier fils, à Coppet.

Grand immeuble

de rapport pouvant être transformé pour tout genre de commerce ou industrie, à vendre au quartier de l'Est. Adresser les demandes par écrit sous A. R. 593 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Étude JULES BARRELET, avocat
 Rue de l'Hôpital 5, Neuchâtel

A vendre maison d'habitation avec local pour magasin, située à la Grand'Rue rue de l'Hôpital, en ville. Rapport 7 1/2 %.

Maison d'habitation

comprenant rez-de-chaussée et étage, 7 chambres, 2 cuisines, buanderie et cave; eau, gaz, électricité. Jardin fruitier de 400 m² avec pavillon. Belle situation, arrêt du tram. Convendrait pour pensionnat.

A proximité:
Terrain de 1130 m²
 Vue splendide et imprenable. Convendrait spécialement pour villa.

S'adresser au bureau de géneral José Saec, 23, rue du Château, Neuchâtel.

A vendre ou à louer entre Neuchâtel et Saint-Blaise, parcours du tramway, jolie propriété

pour une ou deux familles. Jardin potager et d'agrément, vignes et vergers. Vue magnifique. S'adresser à MM. Zumbach & Co, Saint-Blaise. H 4637 N

A VENDRE
 l'Hotel-Pension de Jérusalem près La Chaux-de-Fonds

Situation splendide. Grands dégagements. 2 jeux de boules couverts. S'adresser pour renseignements à Louis Leuba, gérant, Jaquet-Broz 12, La Chaux-de-Fonds. H 5556 C

A VENDRE

Belles et bonnes

CERISES

de la Béroche à vendre, chez Charles Guinchard, à la Foulaz, Chez-le-Bart.

Samedi 6 juillet 1907

Ouverture de

l'épicerie Parcs 47

Marchandises 1^{er} choix

FROMAGE GRAS DE LA MONTAGNE

VINS et BIÈRE

TABACS et CIGARES

Se recommandant,

L. VUILLE

Chez M. Louis Brunner, à La Chaux-de-Milieu, à vendre plusieurs

bons chevaux

de service, dans les prix de 800 à 1200 fr.

H 5601 C



27 SABLONS 27

CALORIE

CHAUFFAGES CENTRAUX - NEUCHÂTEL - INSTALLATIONS DE CUISINE

GUYE-ROSSELET, Treille 8

Spécialités d'articles pour touristes

Sacs en tous genres
 Chapeaux - Flacons - Gourdes
 Réchauds et boîtes en tous genres en aluminium - Cordes - Piolets
 Bâtons - Canes - Crampons
 Lunettes - Bandes et Guêtres.

ARTICLES DE VOYAGE et MAROQUINERIE



Grand assortiment
 Bonne qualité

J. WEBER & Co, USTER (Zurich)

Atelier de constructions mécaniques et Fonderie recommandant comme spécialités leurs

Moteurs à pétrole, benzine ou à gaz avec allumage à tube incandescent ou magneto. Construction la plus simple. Marche régulière et silencieuse.

Meilleure force motrice pour fromageries, agriculture et métiers

Locomobiles à benzine

MOTOCYCLETTES avec moteurs à benzine de 3 et 3 1/2 ch. Allumage magneto Construction absolument sûre, solide et élégante

Meilleures références H 3037 Z

Travaux en tous genres à l'imprimerie de ce journal

RICQLÈS

Dissipe les MALAISES causées par la CHALEUR

DIGESTIF Anticholérique Calme la Soif

DENTIFRICE ET Antiseptique

EAU-TOILETTE Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE

HORS CONCOURS PARIS 1900

GRANDS PRIX St-Louis 1904 Liège 1905 Milan 1906



Coutellerie K. Lüthi, succ.

TEMPLE-NEUF 15

L'assortiment des couteaux à fruits et des petites fourchettes à dessert est au complet. — Grand choix de jolis modèles avec lame en nickel pur, ne noircissant pas le fruit. — Nouveautés dans les manches: corne nacrée et blentée, corne blonde, etc. — Toujours en magasin un beau choix de Truelles à gâteaux à des prix excessivement avantageux. — Jolis couteaux.

A vendre, faute d'emploi, un joli

BREAK

à six places, avec flèche et limonière, à un prix raisonnable. S'adresser à Marc Gaudin, Vauseyon 31.

Boissons économiques sans alcool

Essences pour sirops, grenadine, framboise, citron, orange, capillaire. Qualité supérieure.

PHARMACIE A. BOURGEOIS

Cerises du Valais

Caisnettes de 5 kgs. brut, 3 fr. 25. Franco remboursement. Se recommande pour expéditions soignées de tous les fruits du pays. J 1524 L « Agricola », Martigny.

TRANSPIRATION

Cette infirmité, si désagréable et douloureuse, est rapidement améliorée par le traitement au sulfure de Boréon.

Pharmacie A. Bourgeois, Neuchâtel.

COKE LAVÉ DE BLANZY

pour chauffage central

Expédition directe depuis la mine par wagons complets

S'adresser à

L.-F. Sambalet & Co, à Neuchâtel

TÉLÉPHONE n° 139


Office de Photographie Attinger

Place du Port

KODAK

Pellicules
 Plaques
 Film Pack
 Kodoid
 Sacs
 Pieds
 Chassis

Papiers Velox
 Royal Standard
 Velours
 Albums
 Cartons



Démonstration des appareils, et essais
 Place Piaget 9, 11^e étage.

Poudre chimique américaine

Pour lavage chimique chez soi

Cette poudre si utile est indispensable dans chaque famille et sert à laver chez soi, à peu de frais et sans risque, les toilettes les plus délicates, ouvrages fins de dames, tapis divers, etc.
 Prix du paquet: 1 fr. 50, avec mode d'emploi.
 Dépôt à Neuchâtel: A. Zimmermann, épicerie fine, rue des Epancheurs. H. 5034 C.

GRAND BAZAR SCHINZ MICHEL & Co

PLACE DU PORT NEUCHÂTEL

Spécialité d'articles pour touristes

SACS TYROLIENS grand choix

Cordeaux - Piolets
 BATONS - CANNES
 Guêtres et Bandes molletières

Gourdes françaises dites „godillots”
 RÉCHAUDS ET SERVICES DE VOYAGE

Lanternes pliantes pour la poche

Lunettes pour glaciers - Crampons
 Jumelles Flammarion et autres, etc.

Spécialité d'objets très légers en aluminium:
 Boîtes à viandes, à œufs, à sel, Gourdes, Réchauds Services, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS



PRODUITS D'ESPAGNE

Rue du Seyon, magasin A. COLOM

Arrivages journaliers des asperges de France et de pommes de terre nouvelles, artichaux, pois gourmands, etc., ainsi qu'un grand choix d'oranges d'Espagne.

Vins de table à 40 et 60 centimes le litre. Malaga ouvert à 1 fr. et 1 fr. 50 le litre. Vermouth Torino, marque el Toro, à 1 fr. le litre. Champagnes Bouvier et Jordan, à 3 fr. la bouteille. Champagne Moë & Chandon, à très bas prix.

TÉLÉPHONE — Se recommande.

AUX DEUX PASSAGES

BENOIT ULLMANN

Rue Saint-Honoré et Place Numa-Droz

A l'occasion des PROMOTIONS soit du 6 au 13 juillet

VENTE RECLAME

Les Blouses, Costumes et Jupons, ainsi que la Lingerie confectionnée, seront vendus avec

12%

d'escompte

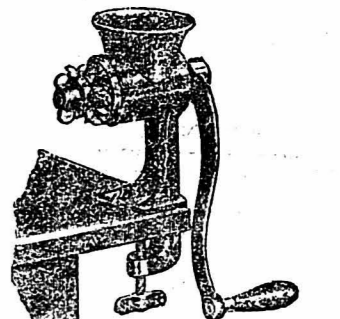
OCCASION

A vendre ou à louer une grande poussette de malade

S'adresser Bellevaux 7, au 1^{er}, à gauche.

H. BAILLOD

Epancheurs 4



Machine à hacher «Universelles» et autres pour viande et légumes.

VULNERINE SEEWER

Rémède souverain contre les varices, jambes ouvertes, plaies entamées, loup. En général toutes les plaies.

En boîtes de 1 fr. 25 dans les pharmacies ou directement par la pharmacie E. Seewer, Interlaken, D 618

Ecorces de sapin

30 à 40 stères, bien conditionnés sont à vendre. Au besoin et charge du transport à domicile. S'adresser à H. Stäger, garde forestier, à Valangin. H 4604 Z

LA CONFECTON PK

Costumes SPORT pour hommes et jeunes gens depuis fr. 32.—

En loden très solide fr. 42, 48, 52.

Bas sport Bandes alpines en loden, depuis fr. 3.—

2, Rue du Seyon, NEUCHÂTEL 2

Vermouth de Turin

VÉRITABLE à 1 fr. le litre

Se recommande,

J. Heckle, comestibles

6, Rue du Bassin, 6 - Téléphone 827

Voir la suite des «A vendre» à la page deux.

Grande mise en vente

des

Nouvelles Blouses

environ 8 à 900 pièces

1^{re} Série BLOUSES de fr. 3.- à fr. 5.- vendues fr. 1.50 à 3.—

2^{me} Série BLOUSES de fr. 5.50 à fr. 8.- vendues fr. 3.50 à 5.—

3^{me} Série BLOUSES de fr. 8.50 à fr. 12.- vendues fr. 6.— à 7.50

4^{me} Série BLOUSES de fr. 12.50 à 18.- vendues fr. 8.50 à 13.—

Blanches - Noires - Couleurs

Chambre pour essayage - On n'envoie pas à choix

HALLE AUX TISSUS A. DOLLEYRES NEUCHÂTEL

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

MONTMOLLIN

A louer, dès maintenant ou époque à convenir, un appartement de deux chambres et dépendances. S'adresser à A. Glauser.

PESEUX

A remettre pour le 1er septembre, bel appartement de 3 pièces avec cuisine, chambre haute, balcon, jardin et dépendances. S'adresser rue du Collège 3, 1er étage à gauche.

Séjour d'été aux Petites Vernes près Malvilliers; belle situation près de la forêt; deux chambres et cuisine à louer. S'adresser Étude Guyot, notaire, à Boudevillers.

Parcs 33, deux petits logements de 2 et 3 pièces à louer immédiatement. S'adresser au notaire A. Vuithier, à Peseux.

CORCELLES

A louer pour tout de suite ou époque à convenir un joli petit logement situé au soleil, de deux chambres, cuisine et dépendances, jardin, eau et gaz. Vue splendide. Prix modéré. S'adresser chez M. Félix Bourquin-Crone, Petit-Berne 12.

A louer tout de suite ou époque à convenir, une petite maison remise complètement à neuf, composée de trois chambres, dépendances et petit jardin. S'adresser Passage Pierre qui roule n° 1.

Le Roc sur Cornaux. Appartement meublé à louer, 9 pièces, vastes dépendances, vaisselle, batterie de cuisine. Jardin d'agrément, véranda. Ecurie pour 2 chevaux. Parc. Communications faciles. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, 4, rue du Musée.

COLOMBIER

A louer beau 1er étage de trois chambres, cuisine avec eau, grande chambre haute, bucher, cave et dépendances, bien exposé au soleil. S'adresser rue des Vernes n° 8.

CHAMBRES

Chambre meublée, au soleil. Gibraltar 8, 2e à droite.

Jolie chambre et pension soignée, près de l'Académie. Piano et jardin à disposition. Vieux-Château 17, rez-de-chaussée.

Jolie chambre meublée. S'adresser à M. F. Montandon-Béguin, rue des Moulins 37.

Belle chambre meublée, rue Louis Favre 30, 1er.

A louer pour le 24 décembre prochain, une grande chambre à 2 fenêtres située rue Louis Favre. Prix 10 fr. par mois. S'adr. Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

A louer chambre meublée, Boine 8, 3e étage.

A louer, pour commencement juillet, belle chambre meublée. Avenue du 1er mars 24, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

Chambre meublée, de préférence à une dame. Rue Louis Favre 18, 4e. c.o.

Belles chambres meublées à louer, contiguës, ensemble ou séparément dès le 15 juillet, à des personnes de toute honorabilité. S'adresser à M. Montandon, 15, Beaux-Arts, n° 2e, de 1 à 3 h.

A LOUER belle chambre meublée, à monsieur rangé. Soleil et vue sur le lac et les Alpes. Vieux-Château 11, au 3e.

A louer jolie chambre meublée, à monsieur rangé. S'adresser Sablon 10, 1er étage, jusqu'à 2 h.

LOCAT. DIVERSES

Rue Louis Favre, on offre à remettre pour Noël, un grand local bien éclairé. S'adr. Étude Pettipierre, notaire, Epancheurs 8. c.o.

Gibraltar

pour tout de suite ou époque à convenir, un magasin avec arrière-magasin et dépendances. Convient pour succursale quelconque ou entrepôt. S'adresser Clos-Brochet n° 7. c.o.

DEMANDE A LOUER

On demande à louer au Vauseyon, un appartement de 3 à 4 pièces, situé dans le voisinage immédiat de locaux pouvant convenir pour magasin et atelier. S'adresser à la société «Electricité neuchâteloise», Electriciens du Château 6. H. 4680 N.

OFFRES

Deux jeunes filles

actives et fidèles, cherchent place, pour tout faire, et une pour apprendre le français. S'adresser à M. Friederich, au Hard près Schöpfen (canton de Berne).

Une jeune dame

cherche à faire quelques heures par jour. Demander l'adresse du n° 598 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une jeune fille de 17 ans,

cherche place

dans les environs de Neuchâtel, où elle pourrait se perfectionner dans le français. Pour renseignements, s'adresser à El. Schmid, Kipf., Heimiswil (Berne).

JEUNE HOMME

de 21 ans, désire entrer en place chez un paysan dans un village, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser avec déclaration à E. Müller, instituteur, Itenthal (Argovie).

Jeune fille

cherche place pour tout faire dans famille simple, avec occasion d'apprendre le français. Entrée 15 juillet. M. Borel, Bellevaux 15.

Jeune fille allemande cherche place facile de

FEMME DE CHAMBRE

ou elle pourrait apprendre le français. Hôpital 15, 1er derrière.

PLACES

On cherche pour le 1er août, une

FORTE FILLE

pour un grand ménage. Faubourg du Château 2, dans l'après-midi.

On cherche pour tout de suite, dans la Suisse allemande

UNE JEUNE FILLE

de 17 ou 18 ans, après d'une fillette de 9 ans, et pour aider au ménage. (Cuisinière dans la famille). Offres sous O. 4270 J., à Haasenstein & Vogler, Bâle.

On demande, pour entrer tout de suite,

une bonne

pour s'aider dans un ménage. S'adresser faub. du Lac 21, 3e étage.

On demande pour un grand ménage soigné, une fille forte et robuste, au courant de tous les travaux de la cuisine. Demander l'adresse du n° 599 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c.o.

On demande pour l'Asile des aveugles, une

cuisinière expérimentée

propre et honnête. Se présenter avec certificats et références, dans la matinée, à la Direction à Lausanne. K. L. 1548

On demande pour entrée immédiate, un

cocher-domestique

de préférence célibataire, ou ménage sérieux sans enfants. Bons certificats exigés. Demander l'adresse du n° 585 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande c.o.

Une jeune fille

allemande, désire se perfectionner dans le français et apprendre le service de femme de chambre. Entrée tout de suite. S'adresser à M. Châtelain-Bellenot, à Monruz.

La Famille bureau de placement, demande cuisinières, femmes de chambre, fille de cuisine, de ménage et pour café.

DOMESTIQUE

M. Emile Barbey cherche pour tout faire, une jeune fille sachant cuire. Entrée: 15 juillet. Se présenter de 2-4 heures, au magasin Barbey & Co, rue du Seyon.

On demande un

DOMESTIQUE

sachant conduire et donner les soins aux chevaux, pour tout de suite. S'adresser à l'Hôtel de la Couronne, à Colombier.

EMPLOIS DIVERS

Jeune homme de 23 ans, parlant l'allemand et le français,

cherche place

dans bureau ou magasin pour faire des écritures. Prétentions modestes. Demander l'adresse du n° 595 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour deux fermes, deux

bergers

âgés de 13 ans, pour garder le bétail. S'adresser à M. Louis Jeanneret-Maret, aux Petits-Ponts.

DEMOISELLE

parlant les deux langues couramment, cherche pour tout de suite place dans magasin ou pour aider dans un bureau. Demander l'adresse du n° 594 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pensionnat de jeunes filles, à Zurich, cherche

institutrice française

diplômée au pair. Conditions favorables, agréable vie de famille. Références: M. Robert, rue Louis Favre 5.

Ouvriers menuisiers

sont demandés chez Jules Addor, entrepreneur, Orbe.

Gde BLANCHISSERIE N° 38

MONRUZ - NEUCHÂTEL

demande des repasseuses et des jeunes filles pour plier le linge.

Une dame cherche emploi quelconque dans un

bureau ou magasin

S'adresser Neubourg 8, 3e.

On demande un bon

domestique charretier

Place stable toute l'année. Bon gage. Adresser offres écrites avec références sous initiales J. K. 576 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une femme

demande des journées pour laver et recycler. S'adresser Mail 15, M. Perrenoud.

Magasinier

est demandé à la Société de consommation, à Cernier. — Entrée immédiate. S'adresser au gérant. R 658 N

Jeune fille de Saint-Gall

20 ans, lingère diplômée et expérimentée, musicienne, désire entrer pour commencement d'août dans famille française bien recommandée, où elle aurait l'occasion de se perfectionner à parler et écrire le français jusqu'au printemps prochain. — Offres sous chiffres E. 2948 G., à Haasenstein & Vogler, Saint-Gall.

APPRENTISSAGES

JEUNE HOMME

âgé de 16 ans, peut apprendre à fond le métier de

tapissier

à des conditions avantageuses, chez Hans Schmitt, tapissier et décorateur, St-Karlquai, Lucerne.

PERDUS

Perdu en ville, hier matin, une montre de dame en or, avec petite chaîne. La rapporter, Port-Rouland 1.

Perdu sur le quai Osterwald,

une sacoche

argent contenant une bourse, une montre, un crayon et un mouchoir marqué Lizzie. La rapporter contre récompense, au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. 600

TROUVÉ

samedi soir, un petit chien noir et blanc. Le réclamer contre frais, chez M. Geiser, Port d'Hauterive.

A VENDRE

OCCASION

1 superbe ameublement de salon velours, 4 chaises fantaisie, 2 lavabos marbre élégants, 2 tables ovales et carrées, 1 grande glace, 1 fauteuil, 1 grand bureau secrétaire. S'adresser à Numa Guinand, Château 9.

A vendre une

scie circulaire

avec chariot différentiel, système Friedl, à Berne. S'adresser à L. Quillet, carrossier, Neuchâtel. c.o.

An magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8 Malaga Brun Misa Malaga Doré Misa Moscatel Misa Vin de Madère

à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu

Nous reapons les bout. à 15 ct

Pour cause de santé,

à remettre

une bonne pension alimentaire marchant bien. Demander l'adresse du n° 587 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pour cause de changement de domicile, à vendre une

belle grande volière

toute en fer, et de jeunes canaris hollandais pure race. S'adresser Ecluse 33, au 1er, à droite.

Jolie bicyclette

de dame à vendre 80 fr. S'adresser magasin de broderie, place des Halles 4.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Briquettes de lignite, rhénanes, les meilleures, à 3 fr. 90 les 100 kg. par 500 kg. au moins; à 4 fr. les 100 kg. par moins de 500 kilos.

Anthracite de toute première qualité, lavé et tamisé, de 30/50 mm. à 5 fr. 20 les 100 kilos.

Cette qualité, très profitable, ne nous a valu que des éloges l'année dernière et nous pouvons la recommander chaleureusement.

Anthracite belge, marque qualité exceptionnelle à 5 fr. 70 les 100 kilos

Boulets d'anthracite à 4 fr. 55 les 100 kilos

Boulets de toute première qualité, suivant détails et analyse comparative donnés dans la «Coopération».

Le tout franco à domicile, en ville, sans répartition, paiement dans la huitaine après livraison.

Pour les domiciles très éloignés de la gare de Neuchâtel, nous nous réservons d'ajouter, au besoin, le supplément des frais de camionnage que nous aurons nous-mêmes à supporter.

Ces prix s'entendent sans engagement, pour livraisons à l'arrivée des wagons.

Les commandes de combustibles peuvent être faites dans tous nos magasins.

Maigreur

On obtient des belles formes bien arrondies par la poudre fortifiante Saratouine, contenant des sels de potasse et l'acide hypophosphorique. Réveille immédiatement les forces, fortifie tout le système nerveux. Augmentation garantie de 20 livres en 6 à 8 semaines. Très réel. Beaucoup d'attestations. Prix du carton avec mode d'emploi, 2 fr. 50 port non compris.

Dépôt chez Dr Reutter, à Neuchâtel, ainsi que de l'Histosane et du vin fortifiant Dr Reutter.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter une grammaire Ayer (édition 1886), usagée mais en bon état. Adresser offres sous W. M. 596 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On

désire acheter

d'occasion 1 lit complet à une place, 1 table de nuit, 1 table carrée et 1 lavabo. Offres écrites à O. A. 597 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

AVIS DIVERS

ON CHERCHE

dans la Suisse française, pour une petite fille de 5 ans, bien élevée, dont les parents sont en voyage pendant l'été, une pension de 1er ordre. Envoyer les détails avec références et prix de pension à A. B. C. bureau de poste, Villers-sur-Mer.

La Société d'horticulture

sous les auspices du Département de l'Agriculture, fera donner, dimanche 7 juillet 1907, à 2 h. après midi, dans le jardin de l'Hôpital Portales, un

COURS DE PINCEMENT

des arbres fruitiers par M. J. BENKERT, horticulteur. Le Comité.

A LA CITÉ OUVRIÈRE 7 bis, rue du Seyon - Neuchâtel - rue du Seyon, 7 bis VÊTEMENTS LÉGERS pour les chaleurs VESTONS ALPAGA, noir, gris et dessins fantaisie, de 12.50 à 24. COMPLETS COUTIL, dessins divers, de 12.50 à 25. VESTONS seuls, en coutil, col chevalière, pour bureau, de 5.75 à 8.50 PANTALONS BLANCS et ÉCRUS, très frais 5.75, 7.— et 9.— GILETS BLANCS ET FANTAISIE COSTUMES GARÇONNETS, coutil lavable, de 3.50 à 14.— CULOTTES ENFANTS, coutil, de 1.95 à 5.25 CULOTTES-MAILLOTS et CEINTURES POUR SPORTS. Immense choix à tous les rayons.

Bateau-Salon HELVETIE OMBRAGES DE COMBARRE à 2 minutes de la gare de Gorgier et 5 minutes du débarcadère DIMANCHE 7 JUILLET, dès 1 heure après midi GRANDE FÊTE DES CERISES organisée par la Société de chant L'HELVÉTIE ENNE DE GORGIER avec le concours de la Société de musique FANFARE DE BOUDRY (30 exécutants) De 1 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. GRANDS CONCERTS Danse - Jeux divers - Cerises - Fleurs, etc. Répartition aux pains de sucre au jeu des 9 quilles Le soir, ILLUMINATION ET FEUX D'ARTIFICE CANTINE SUR L'EMPLACEMENT DE FÊTE CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX Accueil cordial à tous - Entrée libre A l'occasion de la BÉNICHON dimanche 7 juillet à ENGES, à l'HOTEL du CHASSEUR Bonne musique BEIGNETS Se recommande, Jean-Louis SANTISCH. Stations climatiques MACOLIN et EVILARD (900 mètres) (700 mètres) Station de chemins de fer Bienne (C.F.F.) Deux fontaines. Les plus beaux points de vue de la chaîne du Jura. Grandes forêts et parcs ombragés. Gorges de la Sûze. Place de fête pour sociétés et écoles. Grand Hôtel, Halle de Restauration. Hôtel Bellevue, avec Restauration, parc aux cerfs. Pension et Restaurant Wiedmer. Hôtel des 3 sapins. Restaurant français. Evillard: Hôtel-Pension Beau-Site. Restaurant-pension de la gare. Bl. Y 838

8 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

SOUVENIRS D'UN VIEUX SOLDAT

PAR P. DE PARDIILLAN

On a raconté beaucoup d'histoires sur son compte. Je ne sais si elles sont vraies. En tout cas, j'ai entendu, un jour où c'était mon tour de servir à la pension de messieurs les lieutenants et sous-lieutenants du bataillon, l'un d'entre eux M. du Travers, qui est mort en 1853, à Vincennes, faire le récit de ce qui lui était arrivé la veille avec le maréchal. Celui-ci avait donné l'ordre que tous les officiers devaient avoir leur sabre pour sortir passés l'appel d'onze heures.

M. du Travers qui s'était attardé au café, en homme pendant longtemps privé de cette distraction, passait vers 1 heure 1/4 devant le palais du gouvernement, se rendant chez lui. Levant le nez par hasard, il aperçut le maréchal accoudé à une fenêtre du premier étage. A côté de lui se trouvait une dame. A ce moment-là M. du Travers s'aperçut qu'il n'avait pas son sabre. «Pincé!» fit-il, mais, sans avoir l'air de rien, il continua bravement son chemin. Il se croyait déjà sauvé, quand tout à coup il entendit appeler:

— Lieutenant, lieutenant, je vous prie... Le vin était tiré, il fallait le boire. L'officier prend donc son courage à deux mains et entre au gouvernement. En passant dans l'antichambre, il aperçoit plusieurs sabres accrochés aux parois. Vite il en accroche un et se dirige vers le bureau du maréchal. Au même instant, celui-ci ouvrit la porte et dit:

— Je vous ai appelé, Monsieur l'officier, pour vous demander si vous connaissiez les consignes de la place relatives à la tenue. — Oui, Monsieur le maréchal.

Pendant ce temps, Castellane passait l'inspection à M. du Travers et constatait qu'il avait un sabre. Aussitôt sa figure changeait d'expression.

— Du moment que vous les connaissez je vous en fais mon compliment. Bonjour, Monsieur.

Le lieutenant s'en va, remet le sabre à sa place et part, mais à peine avait-il fait quelques pas qu'il est rappelé par le maréchal. Il rentre au palais, et recommence la comédie de tout à l'heure. En l'apercevant, Castellane a l'air stupéfait... Au bout d'un court silence, il dit très aimablement:

— Comment vous appelez-vous donc, Monsieur l'officier? — Du Travers, Monsieur le maréchal. — Ah! très bien. J'ai entendu parler de votre famille; elle habite, je crois, les environs du Mans, n'est-ce pas? — Parfaitement, Monsieur le maréchal. — Et comment vous plaisez-vous à Lyon? — On ne peut mieux, Monsieur le maréchal. — Alors c'est parfait. Je vous avais précisément rappelé pour vous demander ce petit renseignement. Je vous remercie, Monsieur.

M. du Travers s'en va, se désarme et redescend tranquillement. A peine a-t-il dépassé le seuil du gouvernement, qu'il entend le maréchal dire à très haute voix à la personne qui se trouvait à côté de lui:

— Tu vois cet officier qui sort d'ici. C'est M. du Travers... très bonne famille. Tu le vois, n'est-ce pas? On croit qu'il n'a pas de sabre, eh bien! il en a un tout de même. On jure si cette histoire provoqua des éclats

de rire parmi ces messieurs. Tout à coup l'un d'entre eux fit la réflexion suivante: — Voulez-vous que je vous dise la morale de cette histoire? — Vas-y, firent ces messieurs. — C'est que le maréchal n'a jamais servi dans l'arme, pas même dans les « méliants ». — Pourquoi donc? — C'est bien simple, car il aurait remarqué que notre excellent camarade n'avait ni un sabre ni un ceinturon de chasseur à pied. — C'est, ma foi, vrai. — Et les voilà tous qui se mettent à rire de plus belle.

La vie était facile et très bon marché à Lyon, mais le service y était dur. Nos troupes dans l'Est n'en font pas beaucoup plus aujourd'hui que nous autres à cette époque.

Plusieurs fois par semaine, nous allions faire la petite guerre — ce que l'on appelle maintenant des manœuvres de garnison. Beaucoup d'officiers étrangers venaient nous voir, même des Prussiens.

En 1857, nous avions pris nos petites habitudes à Lyon, quand tout à coup nous reçûmes l'ordre de partir pour le gouvernement de Paris.

Je ne vais pas m'amuser à énumérer les étapes que nous parcourûmes de Lyon à Paris. A Lyon nous avions repris notre vieillesse, et ce fut un jeu pour nous que les marches à travers le Maconnais, la Côte d'Or, tous pays où le soldat reçoit l'accueil le plus enthousiaste que l'on puisse imaginer. Dans ce temps-là un usage ancien voulait que les troupes de passage portassent les armes en défilant devant le Clos-Vougeot.

Cela se fait-il encore? — En arrivant à proximité de Paris, mon lieutenant demanda la permission de devancer la colonne pour aller voir sa famille, et me chargea de lui retenir un logement remplissant

telles et telles conditions, ajoutant qu'il viendrait s'y installer le jour même où le bataillon ferait son entrée à Vincennes.

C'était une jolie commission qu'il me donnait là! Je n'avais jamais eu grandement l'habitude de la ville, encore moins celle d'une ville située à deux pas de Paris. Aussitôt débarrassé de mon sac, après m'être débarrassé de ma misère en quête d'un logement. — Chambre garnie à louer... — Tiens, me dis-je, cela fait mon affaire. 9 rue de l'Hôtel de Ville, tout près du quartier. Je jense que cela ira. Je monte chez le concierge qui nichait dans l'escalier.

— C'est bien ici qu'il y a un logement à louer? lui dis-je. — Oui, Monsieur. — Voulez-vous me le faire voir. Il y avait une belle chambre à coucher, un petit salon et un cabinet, au deuxième.

— Combien est-ce? — Cinquante francs par mois, me répond-il. — Tope! cela va, lui dis-je. — Nous sortons ensemble prendre un canon chez le marchand de vin, et le concierge — un homme très aimable, ancien militaire du reste — me donne une foule de détails sur les personnes qui habitent dans la maison. (Il ne se doutait pas de ce qui arriverait, ni moi non plus.)

Je le quitte au bout d'un instant et je retourne au quartier pour manger la soupe. Le soir, je vais attendre mon lieutenant à la porte du fort, où il m'avait donné rendez-vous; je lui remets la clef du logement et lui donne toutes les indications nécessaires.

— La-dessus il me dit d'aller me coucher et de venir le réveiller le lendemain sur les 7 heures du matin. Il faut ajouter ici que M. F. avait le sommeil très dur et le réveil peu agréable, bien que dans l'habitude de la vie il fut un homme très aimable et toujours gai.

J'arrive donc le matin à 7 heures et demie, j'ouvre la porte du logement, je frappe à la porte de la chambre à coucher.

Rien! — Bon! me dis-je, le lieutenant ne t'a pas entendu.

Alors j'ouvre et je m'aperçois que le lit est vide. Pas d'effets sur la chaise que j'avais mise pour les recevoir, pas de chaussures. Je n'y compris goutte. A la fin je me dis qu'il est peut-être reparti pour Paris, aimant mieux passer la nuit chez ses parents. N'ayant rien à faire, je referme la porte et je retourne au quartier. Tout à coup, vers les 10 heures, on venait de sonner la soupe, ouïe M. F. qui arrive furieux et se met à me

TIR FEDERAL DE ZURICH 1907

du 7 au 18 juillet Montant des prix: environ 750,000 fr. du 7 au 18 juillet

196 cibles à 300 mètres, 30 cibles à 50 mètres, total 226 cibles
Cantine de fête Albisgütli
Tonhallo au lac (Ville)
Dimanche 21 juillet: Proclamation des maîtres tireurs.

Ne partez pas pour la Campagne

sans avoir mis en sûreté, dans la
Chambre d'acier de la Banque Cantonale
vos titres et documents, bijoux, objets précieux de toute nature.

Nouveau collège de Colombier

La soumission pour les travaux suivants est ouverte du 1er au 15 juillet 1907:
1. Installation de bains, douches, W.-C., y compris appareillage, séparations entre W.-C., cabines de bains, vestiaires et salle de douche, portes des susdits locaux.

Le magasin d'horlogerie-bijouterie-orfèvrerie
ARTHUR MATTHEY
est transféré rue de l'Hôpital
en face de l'HOTEL-DE-VILLE

PROMENADES ET EXCURSIONS
Sous cette rubrique paraîtront sur demande toutes annonces d'hôtels, restaurants, buts de courses, etc.

Bateau-promenade
Neuchâtel - Cudrefin et retour
Prix unique: 50 cent.

NOUVEAUX BAINS
de l'Etoile
WORBEN
près Lyss

PENSION BAUMGARTEN

ESCHI sur SPIEZ
Altitude 850 mètres
Situation abritée, vue splendide
Prospectus à disposition
KUFFER & FONTANA
Installateurs électriciens expérimentés

à la campagne
Jeune demoiselle anglaise désire passer 2 mois

Chapelle de Chaumont
Les cultes réguliers de l'été commenceront DIMANCHE PROCHAIN 7 JUILLET et continueront sans interruption jusqu'au second dimanche de septembre inclusivement.

ÉTUDE
C.-E. OHNSTEIN
AVOCAT & NOTAIRE
transférée Avenue du 1er Mars 12.

LEÇONS
pendant les VACANCES
Répétitions pour élèves faibles ou retardés (soit du Collège Latin, soit de primaire) par licenciés en lettres.

Société des Carabiniers NEUCHÂTEL

MM. les membres de la Société qui désirent se rendre à Zurich à l'occasion du Tir fédéral, peuvent retirer leur carte de légitation auprès du président de la Société M. H. Gautschi, Seyon 32.



Bateau GASPARD ESCHER
Dimanche 7 juillet 1907
PROMENADE

CHEZ-LE-BART
à l'occasion de la cueillette des cerises
Fête et Bal à Combamare

Table with columns: ALLER, RETOUR, Départ de Neuchâtel, Pass. à Serrières, à Auvernier, à Cortailloid, Arriv. à Chez-le-Bart.

PRIX DES PLACES
aller et retour
De Neuchâtel et 1re cl. 2me cl.
Serrières à Chez-le-Bart. Fr. 1.20 Fr. 1.-
D'Auvernier à Chez-le-Bart. 1.- - .80
De Cortailloid à Chez-le-Bart. - .80 - 0.60

Vacances

On aimerait placer dans bonne famille de la campagne un jeune garçon de 9 ans. Faire les offres à M. Schallenberg, avenue 14 mars 16.

CONVOICATIONS

Croix + Bleue
VENDREDI 5 JUILLET, à 8 h. 1/2
RÉUNION DE TEMPÉRANCE ET D'ÉDIFICATION
au local
avec le concours de la fanfare

Société de Tir du Grutli NEUCHÂTEL

4me Tir obligatoire
Dimanche 7 juillet 1907
des 7 heures du matin - au Mail -
Les militaires astreints au tir doivent être porteurs des livres de service et de tir.

INVITATION CORDIALE
Le Comité.
Monsieur et Madame Henri de MARVAL remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Avis à nos abonnés

Les personnes dont l'abonnement expire au 30 juin sont priées de le renouveler. - Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de 3 ou 6 mois dès le 1er juillet.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Mariage célébré
3. Louis-Albert Thévenaz, sous-archiviste, Neuchâtelois, et Hélène Debrot, comptable, Neuchâteloise.
Décès
2. Marie-Madeleine Schaller née Lapaire, ménagère, Bernoise, née le 20 juin 1820.

POLITIQUE

France
Le comité de Narbonne a adressé, mercredi après midi, la dépêche suivante au docteur Ferroul, à la maison d'arrêt de Montpellier: «Nous regrettons le rejet de votre mise en liberté; nous sommes plus résolus que jamais à ne faire aucune concession; tout de cœur avec vous. Vive le Midi viticole.»

Royaume-Uni

La majorité ministérielle à la Chambre des communes est tombée à 59 voix sur la question du thé.
Le gouvernement libéral, à son arrivée aux affaires, avait promis une forte réduction du droit de soixante centimes prélevé par le fisc sur chaque livre de thé entrant en Angleterre. Et, de fait, il abaissa le droit à 50 cent. dès la première année. Mais, l'autre jour, comme ses adversaires, renchéant, lui demandaient de le réduire à quarante, M. Asquith, chancelier de l'Echiquier, s'y opposa formellement; pareil dégrèvement, dit-il, coûterait au budget plus de 25 millions par an.

Espagne

Le romancier Perez Galdos, député républicain, a rédigé une requête qu'il a adressée au roi pour lui demander la grâce de Nakens et des deux autres personnes condamnées à la suite de l'attentat de la calle Mayor. Cette requête est signée par de nombreuses personnalités politiques, et notamment par le général Lopez Dominguez et par MM. Canalejas, Moret et Salmeron.

Etats-Unis

Le secrétaire du président Roosevelt, M. Loebe, dément les informations d'après lesquelles, en raison des sentiments anti-américains qui régnaient au Japon, seize cuirassés américains seraient transférés de l'Atlantique dans le Pacifique. Le président n'a, dit-il, jamais songé à faire opérer ce transfert, qu'on assure être recommandé par le conseil naval. Malgré ce démenti et ceux du secrétaire de la marine, les journaux et l'opinion persistent à se montrer convaincus que le grand plan de transfert des forces navales de l'Atlantique, qu'on croit menacer les Etats-Unis, dans le Pacifique, ou il y a quelques nuages à l'horizon, existe en réalité et a été envisagé. Le gouver-

nement s'efforce évidemment de le cacher le plus possible, afin de ne pas envenimer le différend avec le Japon, avec lequel il redouterait tôt ou tard un conflit.

Ce n'est que petit à petit que ce plan recevra son exécution, simultanément avec la fortification des Philippines et d'Hawaï, dont on ferait de fortes bases navales, en vue d'éventualités exigeant la défense des intérêts vitaux des Etats-Unis dans le Pacifique.

On télégraphie de Manille au «New-York Herald», qu'une activité insouhaitée règne à l'arsenal de Cavite, que des canons vont être montés à Olongapo pour la défense des côtes et que plusieurs navires de guerre sont concentrés à Cavite.

ETRANGER

La grève agricole. - On mande de la région de la grève agricole dans la province de Ferrare que l'agent d'un propriétaire a été assassiné et que 110 arrestations ont été opérées. On craint que la grève générale n'éclate dans la province de Bologne.

Deux assassinats. - On a trouvé à Oettingen (Lorraine) mort sous un pont et portant à la tête une blessure béante, le mineur Renard; deux mineurs ont été arrêtés.

Deux Italiens ont assassiné un charretier à Winterberg, petite ville de la Westphalie.
Accident de montagne. - On mande de Zakopane (Galicie) que M. Schenberg, d'Erfurt, officier d'artillerie allemand, qui avait effectué sans guide plusieurs ascensions dans la Tatras, a fait une chute mardi en opérant l'ascension de la pointe Swinica. Le cadavre de l'officier a été retrouvé dans un vallon au pied de la montagne.

Diplomate molesté. - Le ministre de Belgique, à Belgrade, comte van der Steen, passait en automobile dans un quartier extérieur de la ville lorsqu'il fut bombardé à coups de pierre par quelques garçons. Le ministre descendit d'automobile et poursuivit les agresseurs, afin de donner leurs noms à la police. Les parents, accourus, frappèrent le ministre à coups de poing. Le ministre a donné connaissance de l'incident à la police de Belgrade et en saisit M. Paschitch, président du Conseil.

A San Francisco. - Le propriétaire du restaurant et de l'établissement de bains japonais saccagés le 23 mai au cours d'une rencontre entre unionistes et non-unionistes, a intenté un procès contre la ville et la circonscription de San Francisco, en réclamant 2575 dollars de dommages-intérêts. La plainte a été enregistrée mercredi par le tribunal supérieur.

L'affaire Peters-Gruber. - On mande de Munich que dans le procès du docteur Karl Peters contre le rédacteur Gruber, de la «Münchener Post», l'accusé Gruber a été condamné à cinq cents marks d'amende, tandis que Peters a été acquitté de la contre-accusation. D'après l'exposé des motifs du jugement, la cour, en laissant ouverte la question de savoir si l'exécution du nègre Nabruk et de la négresse Nagodja, dans le pays du Kilimandjaro, sur l'ordre du docteur Peters, était justifiée ou non par les circonstances, admet que Peters n'avait pas conscience de l'illégalité de ses actes.

En ce qui concerne l'accusé Gruber, les bruits qui couraient sur Peters permettent à la cour de condamner Gruber pour outrage, mais non pour diffamation outrageuse. Il semblerait que le procès engendrera toute une série d'autres procès et peut-être d'affaires d'honneur. On dit également que par suite de la contradiction qui existe entre les dépositions de Mme Kayser, veuve de l'ancien directeur colonial, et du député Arendt, grand ami de Peters, le procureur du roi aurait déjà réclamé

les dossiers. Il pourrait en résulter une affaire sensationnelle puisqu'il s'agit de dépositions affirmées par serment.

Cinq cents livres de viande pour 100,000 francs. - Le fameux taureau anglais «Bapton Viceroy», né le 26 janvier 1905, a été vendu en mai 1906 pour la jolie somme de 75,000 fr. à un éleveur argentin. En ajoutant le coût du transport, de l'assurance, de la commission et autres menus frais, cet illustre produit de l'élevage anglais revint à peu près à 100,000 francs. Arrivé à Buenos-Ayres, dans les étables de quarantaine, «Bapton Viceroy» fut trouvé atteint de tuberculose et abattu sur place. La viande, déclarée propre à la consommation (!), a été servie au cours d'un banquet d'éleveurs argentins, qui mangèrent ainsi un des plus chers mets qui passa jamais sous la dent de l'homme.

Une lettre de Wagner

Une revue hebdomadaire allemande, «Morgen», publie une lettre inédite de Richard Wagner, datée de Zurich le 20 janvier 1854, dont voici un passage:

«Depuis que je suis de retour de Paris, je me suis mis à composer «l'Or du Rhin» - je me suis jeté sur le travail avec une telle passion, que, malgré une interruption causée par la maladie, je l'aurai terminé vers le milieu de ce mois. Dans le courant de l'été, «la Valkyrie» sera mise en musique et, à la fin de l'année prochaine, je pense avoir fini également les deux «Siegfried». En mai 1853, commenceront ici, à Zurich, les représentations du tout - si d'ici là je ne suis plus en vie, cela ne vaudra que mieux. Dans ce cas, Kietz représentera probablement le tout à Leipzig pour mes funérailles: ce serait si adéquat à toute mon existence!

«Avec les actuelles représentations de mes opéras, je me suis infligé un véritable châtiment: je paye cherement de m'être devenu infidèle et d'avoir en principe autorisé ces représentations. Et ce qu'il y a de plus pénible dans cela, c'est qu'on a éveillé en moi l'espoir de gros bénéfices, ce qui - je suis ainsi fait - m'a incité à des prodigalités. Et tout à coup, cela se termine pitoyablement par des penninges et des groschen, si bien que je me fais toujours l'effet de quelqu'un qui se réveille d'un rêve stupide où il y a des monceaux d'or dont il ne retrouve pas trace...»

«Avant-hier, j'ai failli écrire au roi de Saxe pour lui demander de m'amnistier. Naturellement, cette pensée n'a duré qu'un instant; ensuite, j'avais envie de retourner en Allemagne et de m'y faire arrêter au besoin. A présent, je m'abandonne de nouveau à mon sort et je vais me remettre à la musique...»

SUISSE

La Source. - Le rapport qui vient de paraître sur «La Source» (Ecole de garde-malades de Lausanne) nous offre le bel exemple du développement tout à fait normal d'une œuvre qui n'a jamais recouru à la réclame bryant, et qui a compté pour se légitimer sur le temps et sur ce qu'on peut appeler l'éducation de l'opinion publique.

Lorsque M. et Mme de Gasparin concurrent, il y a bien des années, l'idée d'un corps d'infirmières laïques, en dehors de toute organisation «monastique», c'est le nom qu'employait Mme de Gasparin, avec quelque exagération d'ailleurs, ils avaient certainement devancé leur époque. On se plaisait alors à mettre en présence d'une création de ce genre l'œuvre des diaconesses encore récente et déjà prospère. Nous ne songeons nullement à opposer l'une à l'autre de ces insti-

tutions. Chacune a sa place et toutes deux vivent côte à côte. Il doit suffire de constater qu'en ce qui concerne les garde-malades laïques, l'expérience a triomphé des préventions et démontré possible et bienfaisant ce qu'on qualifiait alors de chimérique.

On a vu se grouper autour de «La Source» toute une pleiade de jeunes personnes de bonne volonté, de toute condition, de toute confession, car la maison est ouverte aux catholiques comme aux protestantes, et compte même une israélite, sans autre condition préalable que celle de l'aptitude et du dévouement, puisque les dames mariées ou veuves sont admises à côté des célibataires. On a vu naître et se développer en un mot une institution absolument laïque, sans nul parfum de sacristie, malgré le caractère nettement religieux que l'œuvre eut au début et qu'elle a conservé.

Fondée en 1859, «La Source» recevait, en avril 1906, sa «millième» élève. Près de trois cents garde-malades sont à l'œuvre aujourd'hui dans 75 localités différentes et au service de 60 institutions en Suisse, dans plusieurs pays d'Europe, aux Etats-Unis, aux Indes et en Afrique. On trouvera là-dessus dans le rapport, une statistique, très complète. C'est à ce rapport que nous renvoyons pour tout ce qui est chiffres et finances. Nous n'y relevons qu'une lacune, qu'il est de notre devoir de combler: il omet de dire dans quelle large mesure la direction si ferme et si éclairée de son auteur, M. le Dr Krafft, a contribué à un si beau résultat. H. NARBEL.

Un lit pour une famille. - On lit dans le «Rechtsfreund», qu'un débiteur saisi avait consenti à ne garder qu'un lit - tout en ayant sa femme et un enfant en bas âge. Il renonçait au droit qu'il avait de garder trois lits par devers lui.

Au moment de la déclaration de faillite, il voulut garder les «trois lits». L'office des poursuites de Saint-Gall, l'autorité de surveillance, repoussèrent cette prétention. Et le Tribunal fédéral a décidé que la famille tout entière n'aurait pas qu'un lit, étant donné qu'on ne peut revenir sur la renonciation déclarée par le débiteur.

Une indemnité. - Le Tribunal fédéral a condamné les C. F. F. à payer une indemnité de 30,890 fr. à M. Boeckel, directeur, blessé dans l'accident de Palézieux. M. Boeckel réclamait 47,000 fr.

ZURICH. - On mande de Wald qu'un mouvement de salaires a éclaté parmi les nombreux ouvriers des grandes fabriques de tissage de cotons. Les ouvriers réclament la journée de dix heures et une augmentation des salaires de 15%. Des incidents s'étant produits entre des ouvriers disposés au travail et leurs camarades organisés, une des plus grandes fabriques vient de fermer provisoirement ses ateliers.

Deux jeunes filles se baignaient jeudi aux environs de Meilen. L'une d'elles, s'étant trop aventurée dans le lac, perdit bientôt pied et coula. Sa compagne, nageuse émérite, n'hésita pas; malgré le danger, elle nagea jusqu'au lieu de l'accident et réussit à ramener l'imprudente à terre.

BERNE. - Vendredi dernier, 28 juin, un jeune garçon de 12 ans et demi, répondant au nom d'Henri Chavaune, a disparu de la maison et du village de Saint-Emier. Voici son signalement: taille 1 mètre 35 à 40, cheveux blonds foncés, corps ras, figure ovale et de couleur rouge. Pantalon gris, blouse grise avec une ceinture en cuir et chapeau de paille couleur blanche. La gendarmérie de Saint-Emier et la famille du disparu font d'actives démarches pour retrouver l'enfant.

TESSIN. - Un orage de grêle, heureusement de courte durée, s'est abattu sur la contrée de Gordola, près Locarno. Les vignes ont beaucoup souffert.

GRISONS. - Pour la deuxième fois en l'espace de très peu de temps, un honnête citoyen de Coire a prié le Petit Conseil de lui interdire l'accès des auberges. Il a été fait droit à cette requête. Notre homme connaît sa faiblesse et veut s'améliorer; c'est dur, paraît-il!

VALAIS. - On nous écrit de Binn: Après une pluie ininterrompue de trois jours, jeudi matin nous avons eu une forte chute de neige accompagnée de formidables coups de tonnerre. Tout le bétail en alpage, environ 1000 bovins, a dû être redescendu. Les grains et l'herbe sont toutes renversées de telle sorte que les foins devront être commencés sitôt que le temps le permettra, malgré la non maturité.

Contre les affiches-réclame

Le Grand Conseil d'Argovie va être appelé à se prononcer sur un projet de loi du gouvernement, frappant d'une taxe les affiches-réclame et permettant d'en interdire l'affichage.

L'économie du projet est la suivante: sous la désignation d'affiches-réclame il faut entendre tous signes visibles exposés en plein air. Ne sont pas, toutefois, considérées comme réclames les enseignes à inscriptions apposées contre les bâtiments mêmes où s'exerce une industrie ou un commerce.

Les affiches-réclame ne pourront être apposées où que ce soit sans une autorisation de la préfecture. Cette autorisation pourra être refusée si l'affiche-réclame risque de dénigrer le paysage. Les affiches-réclame déjà existantes pourront en pareil cas être enlevées par ordre de l'autorité. Mêmes mesures pourront être prises à propos d'affiches destinées à être apposées dans les rues, places, ou contre des bâtiments ayant un cachet historique, archéologique ou simplement artistique.

Les réclames autorisées payeront une taxe annuelle de 20 fr. par mètre carré, avec minimum de 10 fr. Pour les simples affiches en papier destinées à être collées sur les places d'affichage approuvées par l'autorité communale, la taxe minima sera réduite à 20 centimes par exemplaire. Les avis officiels sont dispensés de la taxe et de l'autorisation préalable; il en est de même des publications de sociétés d'utilité publique ou de comités politiques, ou encore des affiches apposées contre les bâtiments affectés à l'industrie ou au commerce qu'elles concernent.

Les contraventions à la loi seront punies d'amendes allant de 20 fr. à 200 fr. et de 50 fr. à 1000 fr. en cas de récidive. La moitié du produit de la taxe ira à la commune, l'autre moitié à l'Etat.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le «Journal d'agriculture suisse»:

SITUATION. - De violents orages ont éclaté la semaine dernière causant quelques dommages en certains endroits. La pluie, accompagnée aussi deux jours de suite de bruyons, n'a pas été propice ni à la rentrée des foins ni à la floraison de la vigne ni surtout aux traitements anticryptogamiques de la vigne. Elle a au contraire favorisé le développement du mildiou qui a été signalé un peu partout vers la fin de la semaine et contre lequel on s'est hâté de procéder au second sulfatage. Ce temps humide occasionnera certainement de la coulure, bien que la floraison de la vigne soit déjà avancée. Les champs de blé versés sont de plus en plus nombreux et si la grenaison de quelques-uns n'est pas amoindrie, le travail de récolte en sera singulièrement augmenté.

BLÉS ET FARINES. - Les avis de France sont moins bons que précédemment en ce qui concerne la récolte qui sera très tardive. Ce retard, qui entraînera un plus grand épuisement des stocks à l'arrivée des blés nouveaux, et le fait que la récolte sera seulement moyenne dans l'Est, le Centre et le Nord (le Midi étant un peu mieux partagé) ont déjà produit un mouvement de hausse. Il est, paraît-il, difficile de trouver des blés du Centre à moins de 26 et 26 fr. 25 les 100 kil, parité Lyon.

Pour les farines la fermeté s'accroît également. AVIGNON. - L'article est toujours ferme et les apparences de la récolte ne sont point pour produire une baisse sensible. A Lyon on paie 20 à 21 fr. 25 les 100 kilos suivant qualité. Sur les marchés de la Suisse les avoines de toutes provenances sont cotées actuellement de 19 à 23 fr. les 100 kilos.

FOINS. - La récolte se fait difficilement cette année entravée par de fortes pluies souvent répétées. Partout on se plaint du retard de la fenaison et le beau temps est vivement désiré pour la terminer. La quantité de foin est passable, mais la qualité menace d'en être considérablement amoindrie par cette température pluvieuse. Les apports sur les marchés sont maintenant réguliers. On pratique encore les prix de 9 à 12 fr. les 100 kilos pour le foin vieux sur les marchés de toute la Suisse; quant au foin nouveau on le paie suivant les localités entre 5 fr. 25 et 8 fr. les 100 kilos.

MIEL. - L'année 4 fr.; Sion 2 fr. 20 à 2 fr. 40; Genève 2 fr. 80 à 3 fr. le kilogr. en rayons.

RÉGION DES LACS

Bienna. - La foire d'hier n'a été que médiocrement fréquentée. On comptait sur le marché au bétail: 98 vaches, 8 bœufs, 111 génisses, 651 porcs et 5 chèvres. De nombreuses transactions ont eu lieu, à des prix élevés. Les vaches laitières, notamment étaient recherchées. Voici les principaux prix notés: Belles vaches, 500 à 700 fr.; moyennes, 350 à 500 fr.; génisses, 250 à 600 fr.; bœufs d'engrais, la paire, 900 à 1100 fr.; chèvres, 25 à 45 fr.; gros porcs d'engrais, 130 à 180 fr.; moyens, 90 à 120 fr.; petits, 65 à 90 fr.

Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

Un verre d'excellente limonade ne coûte que 3 centimes et demi

C'est le prix d'une limonade préparée avec le nouveau Citrol, lequel se distingue de l'ancien en ce qu'il est préparé sans saccharine. Le nouveau Citrol sans saccharine se dissout même après des années de dépôt, comme un grain de sucre. Le Citrol calme les nerfs, provoque l'appétit. C'est la boisson sans alcool la plus agréable et la meilleure marché. C'est pourquoi il est souvent chaudement recommandé par les médecins. Le Citrol se porte très commodément dans la poche par les touristes, militaires, excursionnistes et enfants. Rouleaux de 12 tablettes pour six verres de limonade à 20 centimes. En vente dans tous les magasins. G. 7769

Les hémorroïdes

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on s'abandonne à des remèdes de hasard, qui ont pour résultat de rendre la situation plus désagréable et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl. A. 5838

NEUCHÂTEL

POLITIQUE

En l'honneur de Garibaldi. — Hier soir, la Fanfare italienne avec deux bannières, et accompagnée de la Société française et de son drapeau ont parcouru nos rues. Un morceau fut joué devant l'Hôtel de Ville, puis le cortège se rendit devant le monument de la République, où l'Hymne national et l'Hymne à Garibaldi furent exécutés. Un dernier morceau fut joué devant la statue Purry. Les participants à cette manifestation en l'honneur de Garibaldi étaient nombreux.

La poste au Plan. — La direction des postes à Berne a donné son assentiment au rétablissement, pour le 1^{er} octobre, aux Casardes-Plan, d'un bureau de consignation postale. On ne sait encore si ce bureau comportera le téléphone et le télégraphe.

Protection industrielle et artistique. — C'est du 26 au 29 août que siégera à Neuchâtel le congrès international pour la protection de la propriété artistique et industrielle.

Tram arrêté par la glace! — Fait rare en juillet; c'est pourtant ce qui est arrivé ce matin au tram de 8 h. 20, montant à la gare, et qui a dû bloquer ses freins parce que d'immenses morceaux de glace étaient tombés d'un char sur les rails.

CORRESPONDANCES

(Le journal résume son opinion à l'égard des lettres persennant aux rubriques)

Le conflit scolaire

Monsieur le rédacteur,
Permettez-moi de recourir à votre obligeance en vue de remercier publiquement M. H. Béguélin, H. DuBois, F. Jordan, F.-H. Mendha et A. Piaget pour la déclaration insérée dans votre numéro de ce jour.

Venant de citoyens notablement appréciés pour leur dévouement à la chose publique et leur autorité en matière pédagogique, ce témoignage est décisif.

Il console de la piètre réponse de M. Alf. Bourquin au « Journal de Neuchâtel », du très peu convaincant article paru le 3 juillet dans le « National suisse » sous le titre « A la commission scolaire de Neuchâtel »; des bouffonneries lancées de notre ville à l'organe radical de Cernier contre M. Philippe Godet, qui sait d'ailleurs ce qu'en vaut l'aune.

Mais si c'est ainsi que certains plunités radicaux entendent la discussion...
Il est dès à présent entendu que M. Magnin s'est acquitté de ses fonctions avec « une compétence et une fermeté » auxquelles plusieurs citoyens — dont la réputation d'impartialité n'est plus à faire — se font un devoir de rendre hommage, en même temps qu'ils regrettent « le parti pris » et « certains procédés » dont M. Magnin a été l'objet.

Dans ces conditions et pour mettre fin à un scandale qui durera autant que l'injustice commise, il faut maintenir en fonctions le fonctionnaire fidèle. Pour cela une formule est à chercher; on la trouvera, comme bien d'autres. D'ailleurs la commission scolaire a toute compétence pour agir au moment de la présentation des candidats au poste à pourvoir, à supposer qu'il s'en découvre dans les conditions actuelles.

Puisse-t-on dès à présent s'appliquer à maintenir M. Magnin au poste qu'il occupe avec compétence et fermeté voici six ans. Il reste trois mois pour se retourner. C'est plus qu'il n'en faut pour la réparation d'une injustice dont nombre de radicaux se sentent profondément humiliés.

UN RADICAL BON TEINT.

Le Casino

Monsieur le rédacteur,
Mon honorable contradicteur « citadin » me prête des intentions radicalement conservatrices qui ne me sont jamais venues à l'esprit. Il m'accuse de ne vouloir pas reconnaître et faire valoir les « réelles » beautés de notre ville. Ah, pardon! c'est justement parce que — à l'instar de M. Ph. Godet — beaucoup d'entre nous se sont épris des beautés de Neuchâtel, de ses quais et de ses verdure, qu'ils ont crié haro sur le Casino « du coin du quai », de la Motte ou d'ailleurs. Dans l'état actuel des choses, un Casino ne peut qu'enlaidir Neuchâtel.

Et notre « citadin » oublie bien des choses. Il oublie nos concubins du mercredi et du dimanche, ou les « pauvres petits ouvriers et bourgeois » qui le préoccupe peuvent goûter deux fois par semaine d'un peu de musique. Il oublie la prospérité de nos institutions, publiques ou privées, d'enseignement supérieur, de l'Ecole de commerce et des pullulants pensionnaires de demoiselles. Et tout cela, — pro pudor! — sans Casino! Il nous importe peu, à nous bons Neuchâtelois, que notre cité ait le renom d'une ville de joie; elle est une ville d'études aimée des étrangers qui lui confient leurs fils et leurs filles: qu'elle le reste donc.

Je ne suis pas loin, dites-vous, de conseiller à mes concitoyens l'élevage des vaches, des cochons et des poules, et la culture des choux? Pourquoi pas? Je sais tant de bonnes gens qui, depuis Virgile, s'émeuvent à la pensée d'une vie champêtre, saine et forte. Ce n'est déjà pas si bête! Et, puisque vous me forcez à parler légumes, permettez-moi de croire et de vous dire, à la bonne franquette, que votre Casino, s'il se bâtit un jour, sera le plus merveilleux champ de... carottes qu'il ait jamais été donné à nos compatriotes, citadins ou paysans, de contempler. Qui commande paie, Messieurs du Conseil communal!

Merci, Monsieur le rédacteur, et croyez-moi toujours votre très dévoué,

PAYSAN DU SEYON.

Jacquerie italienne

La situation dans la province de Ferrare devient chaque jour plus grave. Les paysans grévistes prennent une attitude de véritable révolte, comme le prouve l'assassinat, accompli mercredi, d'un agent de campagne, coupable d'avoir engagé des travailleurs non grévistes, qu'on appelle là-bas « krumiri ».

Le gouvernement a envoyé sur les lieux le général Ponzà di San-Martino. On croit qu'il va proclamer l'état de siège et assumer la direction générale de l'ordre public. On annonce l'arrestation de plusieurs agitateurs révolutionnaires qui s'étaient rendus au milieu des paysans soulevés.

Des mandats d'amener avaient été délivrés contre M. Mongini, maire syndicaliste de Copparo, et contre tous ses adjoints, mais M. Mongini a pris la fuite. Cela a suffi pour déterminer un revirement de l'opinion publique: des bandes de manifestants ont parcouru le pays en criant: « Mort à Mongini! » et en le cherchant partout, pour lui faire un mauvais plaisir.

Comme M. Mongini était le vrai chef du mouvement, qu'il aidait même de son argent — car il est un révolutionnaire très riche — sa disparition a déjà amené une détente, et maintenant, à Copparo, la situation est meilleure que dans les autres endroits, comme Codigoro et Argenta.

Le centenaire de Garibaldi

A Rome, le centenaire de la naissance de Garibaldi, déclaré fête nationale, a été brillamment célébré. Les édifices sont pavés, la ville est très animée, des musiques parcourent les rues, les magasins sont fermés. Jeudi matin, au Capitole, le garibaldien Abba, qui a participé à l'expédition des « Mille », a prononcé un discours très applaudi sur le héros. Cette réunion est due à l'initiative du comité parlementaire. Le roi, les ministres, de nombreux sénateurs et députés, ainsi que plusieurs notabilités, étaient présents.

— A la Chambre des députés, la salle et les tribunes sont bondées. On remarque dans ces dernières beaucoup de garibaldiens, revêtus de la chemise rouge. A l'ouverture de la séance, le président, M. Marcora, a prononcé un discours à la mémoire de Garibaldi, discours que toute l'assistance a écouté debout.

Le président fait ressortir combien grand était l'amour qu'éprouvait Garibaldi pour sa patrie et pour l'humanité. Le discours de M. Marcora a été souvent interrompu par des marques d'approbation et a été salué par de chaleureux applaudissements et les cris de « Vive Garibaldi ».

Le président du Conseil, M. Giolitti, a remercié M. Marcora d'avoir glorifié Garibaldi et il a invité la Chambre, en signe de reconnaissance envers le grand patriote, à voter immédiatement le projet de loi en faveur des vétérans des guerres nationales.

Par 250 voix contre 6, le projet est voté. Sur la proposition du président, la séance a été levée en signe d'hommage, aux cris répétés de « Vive Garibaldi ».

Chambre française

A la Chambre, on reprend la suite de la discussion générale sur le projet d'impôt sur le revenu.

M. Merle, socialiste, étudie longuement l'état de la fortune française et les impôts qui la frappent. Il montre l'injustice du système fiscal actuel, injustice à laquelle, suivant lui, seul un impôt sur le revenu pourra remédier. L'orateur étudie dans quelles conditions les revenus ont été taxés à l'étranger.

M. Merle voudrait que la France imitât les pays voisins qui ont réformé leurs impôts. Il étudie dans ses détails le projet du gouvernement dont il approuve la plupart des dispositions. Il félicite notamment le gouvernement de combiner les trois bases de taxation: les signes extérieurs, la taxation administrative et la déclaration. Il proteste contre l'affirmation que les paysans repousseraient la taxation. (Appl. à gauche).

M. Merle étudie longuement la question de l'imposition de la rente. Il légitime cette disposition en disant que les arguments existant en l'an 6 n'existent plus aujourd'hui. Il ne croit pas que la baisse de la rente résultant de l'imposition, serait persistante. Il cherche des exemples dans les compagnies de chemins de fer. (Appl. à gauche).

La Chambre adopte une proposition de M. Caillaux tendant à consacrer la séance de samedi après-midi à la discussion du rapport de la commission des boissons et de consacrer les séances du matin de la semaine prochaine à la suite de cette discussion. Les séances de l'après-midi seront consacrées à la discussion de l'impôt sur le revenu.

Aux Açores

Le bruit court à Lisbonne que des troubles auraient éclaté dans la capitale des îles Açores pour des causes locales. Des renforts de troupes ont été demandés.

Nouvelles diverses

Télégraphistes suisses. — Le Conseil fédéral est revenu sur sa décision du 20 février 1906, relativement à l'amélioration du traitement des télégraphistes des cours de 1900-01-03. Après avoir soumis à un nouvel examen l'article 3 de la loi du 2 juillet 1897 sur le traitement des fonctionnaires et employés fédéraux, il a pris l'arrêté ci-après.

1. Il peut être tenu compte aux télégraphistes des cours de 1900-01-03 du temps pendant lequel ils ont attendu un poste fixe, si, déduction faite de deux ans, ce temps est de six mois au moins. La présente disposition est applicable à partir du 1^{er} janvier 1907, au sens de l'article 3 de la loi susvisée sur les traitements.

2. La disposition sous numéro 1 ci-dessus peut aussi, le cas échéant, être appliquée à des télégraphistes de cours postérieurs.

L'affaire des faux billets. — On se rappelle que Friederich, le chef de la bande des faux-monnayeurs, arrêté à Lausanne sur mandat du juge d'instruction Aubert, de Genève, avait toujours déclaré qu'il n'était pour rien dans cette affaire. Il lui sera difficile de nier plus longtemps. Au nombre des objets saisis à son domicile se trouvaient des pierres lithographiques; or, ces pierres, après avoir subi des réactions chimiques, ont laissé apparaître les dessins des fameux billets; pierres et empreintes ont été photographiées par le professeur Reiss, de Lausanne.

Un certain nombre d'épreuves sont actuellement en possession du juge d'instruction Aubert. Elles fournissent la preuve indiscutable de la culpabilité de F. Quant à ses complices, les deux frères Perret, ils sont toujours à Zurich, à la disposition du juge informateur de cette ville.

Raz de marée. — On mande de Constantine qu'un raz de marée s'est produit mercredi matin dans la baie de Philippeville. A 6 heures, la mer s'éleva subitement de 80 centimètres au-dessus du niveau normal, puis elle redescendit brusquement de plus d'un mètre au-dessous.

Les quais furent totalement submergés, et la population, effrayée, s'enfuit en toute hâte. Mais le phénomène fut de courte durée. Dix minutes après, les eaux reprenaient leur hauteur ordinaire. On n'a heureusement aucun accident à signaler.

Ce raz de marée semble être provoqué par un tremblement de terre qui a dû se produire dans le bassin méditerranéen.

Grève générale au Transvaal. — Conformément à la résolution adoptée récemment par les meetings des grévistes, la grève générale a été proclamée à Johannesburg.

Partages de famille. — On annonce de New-York que des fêtes auront lieu en août, dans la propriété de M^{me} A.-G. Vanderbilt, et qu'à cette occasion se fera le partage d'une des plus grandes fortunes d'Amérique.

Le jour de cette fête, miss Gladys Vanderbilt atteindra l'âge légal et entrera en possession de la part qui lui revient de la fortune de son père. Elle est la plus jeune des cinq héritiers directs et son héritage direct atteint 1,500,000 livres sterling, qui, depuis la mort de son père, M. Cornelius Vanderbilt, est monté à 2 millions de livres sterling (50 millions de francs).

Elle reçoit aussi un quart des 2,000,000 de livres sterling de la fortune de sa mère, si bien qu'elle possédait 2,500,000 livres ce qui fera d'elle la plus riche héritière d'Amérique.

M. Cornelius Vanderbilt jeune, le plus âgé des héritiers directs, ne reçoit rien dans ce partage. M. Reginald Vanderbilt reçoit environ 500,000 livres. M. Whitney reçoit un peu moins, tandis que M. A.-G. Vanderbilt, comme chef reconnu de la famille, recevra la moitié du restant de la fortune. Cette fortune devait lui revenir pour le trentième anniversaire de sa naissance, mais on anticipera sur cette date, et on lui donnera sa part aux fêtes qui auront lieu en août. Quand il aura treize-cinq ans, il recevra l'autre moitié (environ 6,225,000 livres sterling) de tout le restant de la fortune.

Effroyable tragédie. — Une terrible tragédie de famille s'est déroulée mercredi soir à Francfort-sur-le-Main. Le chiffonnier Muenzel demeurait depuis longtemps, avec sa famille, dans une misérable maison, sur une rue étroite et obscure. Ils étaient si pauvres qu'ils se virent obligés de louer des coins de leur unique chambre à de pauvres ouvriers.

Mercredi, une querelle éclata entre Muenzel d'une part, sa femme et son fils de l'autre. Des cris, on passa aux faits. Le jeune Muenzel se saisit d'une hache, en porta un coup violent sur le crâne de son père, puis, sortant de sa poche un rasoir, il coupa des deux côtés la bouche du malheureux jusqu'aux oreilles. La mère aida son fils, en tenant les bras du père, qui se débattait désespérément.

Come un ouvrier, qui assistait à cette horrible scène, s'élança au secours de Muenzel, le parriede se tourna vers lui et d'un mouvement rapide il lui coupa l'artère du cou. L'ouvrier tomba sans connaissance.

Des voisins accoururent enfin et arrêtrèrent le jeune Muenzel et sa mère qu'ils remirent entre les mains de la police.

Le père Muenzel et l'ouvrier, blessés tous les deux à mort, ont été transportés à l'hôpital.

Condanné à mort. — Le conseil de guerre de Sofia a condamné Petroff, l'assassin de M. Petkoff, à la peine de mort.

Rockefeller poursuivi et découvert. — M. John D. Rockefeller, actuellement à Pittsfield (Massachusetts) a reçu une citation comme témoin pour comparaître le 6 juillet au tribunal fédéral de Chicago, qui enquête sur les finances de la Standard Oil Company.

Cette enquête déterminera les amendes encourues par le trust du pétrole pour violations de la loi fédérale contre les trusts. Si les amendes maxima sont infligées, la somme s'éleva à cent quarante-cinq millions de francs.

Plusieurs jours, on ignorait où se trouvait M. Rockefeller. Etait-il à sa résidence d'été de Cleveland, à sa demeure de Lakewood (New-Jersey), dans sa propriété près de Tarrytown (New-York) ou à sa maison dans New-York? Les fonctionnaires fédéraux n'en savaient rien. Il paraît finalement qu'il se trouvait chez sa fille à Pittsfield.

On commente défavorablement ce spectacle offert par l'homme le plus riche du monde, se cachant comme un criminel.

La plupart des principaux membres de la « Standard Oil Company » ont été cités comme témoins devant le tribunal d'enquête de Chicago.

Cambrioleurs pris au piège. — On mande de Lyon:

Depuis quelque temps, M. Beus, artificier,

chemin des Buers, dans un quartier isolé de Villeurbanne, recevait assez régulièrement la visite des cambrioleurs.

Il décida de défendre sa maison et fabriqua des bombes qu'il plaça dans les tiroirs de ses meubles et qui devaient éclater au moment de leur ouverture.

Ayant l'habitude du lieu, les malandrins pénétrèrent encore, la nuit, chez M. Beus. Confiants en leur étoile, ils se mirent à fouiller, mais, dès le début, deux d'entre eux poussèrent des cris terribles de la bruit de formidables détonations domina. Deux explosions venaient de se produire et deux blessés, tout sanglants, gisaient sur le sol.

M. Beus demeurait assez loin de l'atelier où cet accident venait de se produire et ne pouvait venir constater les résultats de sa combinaison. Les apaches s'enfuirent en abandonnant les blessés.

L'un d'eux put s'en aller et disparaître à la faveur de la nuit, mais un autre, plus dangereusement atteint, ne put faire un mouvement.

On l'a trouvé, le matin, gisant dans une mare de sang. Sa tête n'était plus qu'une bouillie sanguinolente et noircie par la poudre. On l'a amené à l'Hôtel-Dieu, mais son état ne laisse aucun espoir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Travail abandonné

Nancy, 5. — Au sujet de la grève des charpentiers et maçons qui a éclaté à Nancy, où l'épigraphie que neuf cents sur treize cents ouvriers ont abandonné le travail.

Le vote féminin

Le Cap, 5. — Une résolution proposant l'octroi aux femmes du droit de vote a été repoussée au Parlement par 60 voix contre 24.

Les grévistes du Transvaal

Johannesbourg, 5. — Les grévistes ont tenu jeudi un meeting monstre.

Ils ont rédigé un télégramme à l'adresse du général Botha lui demandant l'entrée en vigueur immédiate de la loi sur l'arbitrage et déclarant qu'en cas contraire, les grévistes proclameront la guerre économique.

Dans le Midi

Béziers, 5. — Des affiches émanant de la Confédération générale du travail, placardées dans toutes les communes du canton d'Agde, ont été lacérées par ordre du parquet.

Le comité n° 2 d'Argeliers adresse des instructions aux municipalités qui voulaient retirer leur démission.

Il est question en maints endroits de refuser d'élire les conseils généraux le 28 juillet prochain.

Les fêtes garibaldiennes

Rome, 5. — Les fêtes en l'honneur de Garibaldi se sont célébrées à Rome en grande pompe et au milieu d'une affluence énorme. Un cortège évalué à 60,000 personnes avec 500 drapeaux s'est rendu sur les hauteurs du Janicule.

On ne signale que de légers accidents, des coups de sifflets ont éclaté devant la maison du syndic et devant l'ambassade autrichienne, et une légère échauffourée entre anarchistes et soldats.

Accidents en manœuvres

Reims, 5. — Au cours de manœuvres entre le 132^{me} d'infanterie et le 16^{me} de dragons, un lieutenant de dragons ayant, dans une charge, tiré court près d'un fantassin, son cheval se renversa.

Un maréchal des logis et un autre cavalier ont culbuté sur lui. Le cavalier a été relevé avec une fracture du crâne; il est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital.

Le maréchal des logis a une épaule fracassée et des contusions multiples. Le lieutenant est également blessé.

La marine britannique

Londres, 5. — Jeudi, à la Chambre des communes, lord Tweedmouth, premier lord de l'amirauté, a défendu l'escadre de la Manche contre les attaques de la presse, donné de nombreux détails sur la force de l'escadre et déclaré qu'après les changements prochains de six navires, cette flotte sera supérieure à toutes celles des puissances navales.

Un Neuchâtelois au Congo

Redjaf, le 5 mai 1907.

Mon cher Monsieur,

Quelques nouvelles et descriptions du pays où je me trouve vous feraient bien plaisir, me dites-vous. Je ne suis pas bon conteur, mais j'espère vous donner un aperçu de la traversée que je viens de faire depuis l'Océan Atlantique jusqu'à Nil-Blanc.

Embarqué à Anvers, au commencement de l'été dernier, je quittais le pays me dirigeant sur le Congo, Etat indépendant; la traversée: 22 jours, c'est fort long. Je crois qu'elle est réduite à 19 jours présentement et j'avoue humblement que la vie à bord d'un steamer ne me sourit pas beaucoup. Enfin, après avoir touché Tenerife, Dakar-Siera Léone, passé l'Equateur et son baptême nous apercevons les eaux jaunes du fleuve Congo; bientôt après c'est Banana, puis, le lendemain, c'est Boma. Plusieurs disent que Boma ce n'est pas le Congo; il est vrai que l'on y trouve plusieurs hôtels et restaurants, des magasins (factories ici) de détaillants, que les blancs sont nombreux, que le travail est méthodique, fixé d'avance comme dans une administration d'Europe. L'agrément et le confort y sont très développés, j'ai rencontré même plusieurs dames blanches, j'y ai vu de beaux équipages et même des billards. Mais pour les intempéries, les maladies, c'est le Congo, et je crois même pas le mieux partagé. Le soleil y est

très chaud et en a déjà fait des siennes, les coups de soleil et de chaleur n'y sont pas très rares. Bref, Boma pour moi fait partie du Congo.

J'eus le bonheur de rencontrer plusieurs compatriotes dans la capitale du Congo, dont quelques Neuchâtelois, Godat, Steger de La Chaux-de-Fonds, Cartier de Neuchâtel, tous en bonne santé et parfaitement heureux. Deux jours se sont passés depuis notre débarquement; nous avons reçu notre destination. Notre bateau avait amené 70 à 80 blancs, une vingtaine restant à Boma, le reste se dirige vers Matadi, Léopold Ville. Jusqu'à Matadi les grands steamers de mer peuvent circuler; le fleuve, très large, est aussi très profond.

Matadi est un petit Boma. Beaucoup de monde, et aussi des restaurants, hôtels et billards; c'est le point de débarquement des marchandises, c'est aussi de là que part le chemin de fer vers Léopold Ville à travers les Monts Mitumba; c'est une vraie petite merveille que ce petit chemin de fer, il s'élève jusqu'à près de 1000 mètres et, en deux jours, conduit voyageurs, bagages et marchandises à Léopold Ville, dernier grand centre. Là commence la navigation fluviale; là est la vie industrielle avec de grands ateliers de mécanique où l'on fait toutes les réparations aux bateaux qui font le service jusqu'à Stanley Ville. Ce sont des bateaux de la grandeur de ceux qui circulent sur le lac de Neuchâtel, et même plus grands, mais les toues motrices sont à l'arrière et les bateaux sont aménagés pour voyageurs avec cabines et salons.

Les impressions sont vagues jusqu'ici: trop de choses se présentent à la fois et trop rapidement, nous sommes à 30 à peu près à chercher nos bagages; un employé appelle les noms de ceux qui se rendent dans telle direction, un autre ceux de telle autre direction; nous demandons des renseignements aux anciens, ils n'en savent pas plus que nous, mais, conscients de leur inportance, ils indiquent au petit bonheur.

Enfin je sais que je dois loger sur le steamer « Brabant ». A ce même moment, on me tape sur l'épaule.

— Où allez-vous?
— A l'Enclave de Lado.

— Voici un boy, prenez-en soin.
— Oui. J'ouvre une malle, pour en retirer du tabac; je n'ai plus rien à fumer, le boy me regardait complaisamment. Comme je ne distinguais pas mes coffres d'après leur contenu, mais seulement par le numéro, j'ai dû les ouvrir toutes pour trouver mon tabac. Enfin je l'ai. Mais, malheur! il n'est point allumettes. Je perds patience, je lance les clés au boy et avec un petit indicateur je suis bien dix minutes à vouloir lui expliquer qu'il me trouve des allumettes.

Un bas-congo, je ne sais pas encore aujourd'hui comment il faut dire allumette, mais à ce moment-là j'étais furieux. Comment! un boy qu'on me donne pour serviteur et pas moyen de me faire comprendre. Je serrais les poings de rage.

Un camarade passe: Vieux, lui dis-je, passe-moi une allumette, je te prie. L'ami me tend une boîte. Alors le boy, en français: « Blanc », les allumettes sont dans la sandouco (malle) où tu es assis.

Je m'almaçais ce boy en voulant lui expliquer dans un baragouin impossible; et si je lui avais simplement dit — allumette — en français, il me les aurait trouvées de suite.

(A suivre.) SAGNAIRD.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Faillite de Albert Sandoz, agriculteur, domicilié à Derrière-Moulin rière Gorzier. Date de l'ouverture de la faillite: 24 juin 1907. Première assemblée des créanciers: mercredi 10 juillet 1907, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Boudry. Délai pour les productions: 30 juillet 1907, inclusivement.

— Faillite de Jules Favre, maître d'hôtel, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Délai pour l'interposer action en opposition à la rectification de l'état de collocation: le 9 juillet 1907.

— Sursis concordataire de François Fantoli, entrepreneur, à Fleurier. Date du jugement prolongeant de deux mois le sursis: 24 juin 1907.

— Demande en divorce de dame Amélie Senaud née Finsterwald, ménagère, à son mari, Paul Senaud, ferblantier, les deux domiciliés à Bevaix.

Monsieur et Madame Rodolphe Poget-Piton et leur fille Eugénie ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée fille et sœur

RENÉE-ÉLISE POGET

enlevée à leur tendre affection, après une courte mais pénible maladie, à l'âge de 6 ans.

Elle est au ciel et dans nos cœurs.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 6 juillet, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire: Rocher 4.

On ne touchera pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Raimond Grenacher-Jäggi, à Monruz, Madame veuve Charles Grenacher, à Paris, Monsieur et Madame Auguste Grenacher et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Léon Grenacher et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Adolf Grenacher et leurs enfants, à Cerlier, Monsieur et Madame James Grenacher et leurs enfants, à Saint-Blaise, Monsieur et Madame Rodolphe Grenacher et leurs enfants, à Payerne, Monsieur et Madame Raimond Grenacher, à Saint-Blaise, Monsieur et Madame Ernest Grenacher, à Neuchâtel, Mademoiselle Marie Grenacher, à Londres, Madame et Monsieur Henri Guizot-Grenacher, à Yverna, Mademoiselle Victoire Grenacher, à Leibstadt, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, beau-père frère, grand-père et parent,

Monsieur Raimond GRENACHER

que Dieu a retiré à lui, le 3 juillet, après une longue et pénible maladie, dans sa 76^{me} année.

L'enterrement aura lieu à Saint-Blaise, le vendredi 5 courant, à 1 h. ½ de l'après-midi. Départ de Monruz, à 1 heure.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Fanny Bachmann, au Landeron, Madame et Monsieur Graf-Jeuret et leurs enfants, à Ruanan, Monsieur et Madame Léon Jeuret-Barras et leurs enfants, à Neuchâtel, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher et regretté frère, oncle et parent,

Paul-Engèle JEUNET

pieusement décédé à Perreux, le 3 juillet 1907, à l'âge de 23 ans, après une longue et bien pénible maladie, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Souviens-toi du Seigneur aux jours heureux de ta jeunesse.
Saint-Louis de Gonzague.

L'office suivi de la sépulture aura lieu au Landeron, le samedi 6 juillet, à 7 h. ½ du matin.

Les dames suivent
R. I. P.
Priez pour lui

AVIS TARDIFS

Cercle des Travailleurs

NEUCHÂTEL

La course projetée pour le dimanche 7 juillet, au Champ-du-Moulin, est renvoyée pour cas imprévu, au mois de septembre.

LE COMITÉ.

ESPERANTO

La fête annuelle, renvoyée pour cause de pluie, aura lieu au Champ-du-Moulin, dimanche, le 7 juillet, par n'importe quel temps.

Invitation cordiale aux membres et amis du groupe.

Départ le matin à 8 h. 20 ou 10 h. 35.
On sera de retour assez tôt pour assister à la fête vénitienne.